



Procès verbal de la réunion des administrateurs 24 septembre 2009

77, Ste-Ursule

Étaient présents :

Roger Bertrand
Etienne Berthold
Claudette Blais
Nadine Galy
Josianne Gervais
Nicole Laroche
Louis Germain

Michel Leclerc
Véronyc Sansoucy

S'étaient excusés :
Jean Beauchesne
Daniel Jacques
Denis L'Anglais

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin et suivis.
3. États généraux – état de situation.
4. Préparation d'une rencontre avec le maire en vue des États généraux.
5. Dossiers à prioriser.
6. Signataires des chèques du CCVQ.
7. Recrutement – plan d'action.
8. Fonds d'archives – contrat avec la Ville.
9. SODEC – Nomination d'un membre de la Commission de Place Royale.
10. Claudette Bhérer – ses actions – responsable CCVQ pour les parcomètres.
11. Varia :
 - a) La canonnade.
 - b) Collectif citoyen *La ville que nous voulons*.

Louis Germain préside la réunion qui débute à 16h30. Étienne Berthold agit comme secrétaire d'assemblée.

Louise Gauthier se présente à 17h30 pour participer à la discussion sur le point 8 de l'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin et suivis

Louis Germain mentionne que le nom de Serge Viau a été ajouté à la liste des personnes ayant pris part au séminaire du 29 mai à la Maison Chevalier. Le procès-verbal de la réunion du 11 juin est adopté à l'unanimité. Aucun suivi spécifique n'est à effectuer.

3. États généraux – état de situation

Louis Germain mentionne qu'il a obtenu 11 000 \$ auprès de donateurs particuliers afin de financer les premières étapes de la phase II des États généraux du Vieux-Québec.

Étienne Berthold expose ensuite les démarches prévues dans le cadre de la phase II. Cette phase, qui s'étendra du mois de septembre 2009 jusqu'au mois de juin 2010, sera consacrée à la poursuite des recherches scientifiques préalables à la tenue des États généraux.

Louis Germain expose les démarches qu'il a entreprises ou qu'il prévoit entreprendre afin d'assurer le financement des phases II et III des États généraux. À la demande de Claudette Blais, il précise qu'il entrevoit répartir sa quête de financement entre les secteurs privé et public. Il sollicitera, à cette fin, une rencontre prochaine avec les dirigeants de la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ), avec les hautes instances de la Ville de Québec ainsi que des ministères de la Culture et des Affaires municipales.

Michel Leclerc suggère que l'on approche également l'Institut national de la recherche scientifique, surtout le centre Urbanisation, Culture et Société qui vient de publier une synthèse portant sur l'histoire de la région de Québec..

4. Préparation d'une rencontre avec le maire en vue des États généraux

Aux fins des multiples démarches entourant la préparation et la tenue des États généraux à l'automne 2010, Louis Germain mentionne qu'il souhaite obtenir une rencontre avec M. Régis Labeaume, maire sortant de la Ville de Québec et candidat à la mairie pour les élections du 1^{er} novembre 2009. Il sollicite les avis des membres du Conseil d'administration. Claudette Blais suggère que cette rencontre prenne place à la suite des élections. Après discussion, Louis Germain déclare qu'il rencontrera d'abord les dirigeants de la CCNQ et, éventuellement, ceux du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

5. Dossiers à prioriser

Louis Germain annonce qu'il abordera ici le point 9 prévu à l'ordre du jour « Claudette Bhérier – ses actions – responsable CCVQ pour les parcomètres ». Il souligne que Mme Bhérier, au nom de l'association des commerçants qu'elle représente, est actuellement engagée dans un projet d'étude et d'aménagement de la problématique du stationnement sur rue et des parcomètres dans le Vieux-Québec. À cette fin, il mentionne que Mme Bhérier a sollicité le concours du CCVQ et il invite un membre du Conseil d'administration à lui venir en aide. Véronyc Sansoucy et Claudette Blais manifestent leur intérêt pour cette tâche.

6. Signataires des chèques et autres documents du CCVQ

IL EST RÉSOLU :

QUE les personnes suivantes, qui sont administrateurs du Comité des citoyens du Vieux-Québec, soient, et il sont, par les présentes autorisés (1) à signer tous documents et à représenter le Comité des citoyens du Vieux-Québec dans le cadre de toutes demandes de subvention, de financement ou d'aide financière, (2) à émettre, accepter ou endosser tous les chèques, lettres de changes et autres effets, billets ou titres de créances au nom de Comité des citoyens du Vieux-Québec, (3) à passer, au nom du Comité des citoyens du Vieux-Québec, tous les contrats que le Comité des citoyens du Vieux-Québec peut valablement passer, (4) à signer et à délivrer, dans les mesures permises par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), les reçus officiels du Comité des citoyens du Vieux-Québec pour les dons admissibles reçus, et (5) à signer tous documents et à représenter le Comité des citoyens du Vieux-Québec dans le cadre de toutes communications ou déclarations auprès des autorités, ministères, associations ou organismes gouvernementaux ou quasi-gouvernementaux, incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède, l'Agence du revenu du Canada, le ministère du Revenu du Québec, l'Inspecteur général des institutions financières, la Commission de la santé et de la sécurité du travail ou toute municipalité.

Louis Germain

Roger Bertrand

Nadine Galy

7. Recrutement – plan d'action

Louis Germain invite les membres du Conseil à relancer leurs réflexions concernant les façons d'accroître le membership du CCVQ. Il mentionne qu'au besoin, le comité peut affecter un léger montant aux opérations. Il est alors suggéré d'explorer la possibilité que les gens puissent adhérer au CCVQ en s'inscrivant directement sur le site Internet.

8. Fonds d'archives – contrat avec la Ville

Etienne Berthold rappelle les démarches qui ont entouré, depuis deux années, la cession des archives du CCVQ à la Ville de Québec. Il mentionne qu'afin d'officialiser le dossier, le service des archives de la Ville de Québec doit maintenant obtenir une résolution officielle de la part du conseil d'administration du CCVQ.

Il EST RÉSOLU :

QUE le Conseil autorise la cession des archives du CCVQ au Service des archives de la Ville de Québec, entendu que ce dernier affectera les ressources nécessaires à la conservation et à la mise en valeur des dites archives.

QUE Étienne Berthold et Louis Germain soient autorisés et ils le sont par les présentes, à signer tous documents permettant à ladite cession de prendre effet.

Claudette Blais propose, Etienne Berthold appuie la proposition. Adoptée à l'unanimité.

9. Nomination d'un membre de la Commission de Place-Royale

Louis Germain mentionne que le président de la SODEC a pris contact avec lui afin de solliciter la cooptation d'un membre du CCVQ sur la Commission de Place-Royale. Le Conseil invite Mme Louise Gauthier, administratrice *ex officio*, à lui exposer ses motivations à continuer de remplir cette tâche qu'elle assume depuis quelques années. Mme Gauthier expose la problématique de la gestion de la Place-Royale et la façon dont elle intervient à la Commission. Après discussion sur les enjeux, il est convenu que lorsque les sujets soumis à la Commission par la SODEQ porteront, non pas sur les aspects de la gestion immobilière mais sur les usages et le développement de la Place-Royale, que ses prises de position au sein de la Commission de Place-Royale devront être élaborées de concert avec le Conseil d'administration du CCVQ et véhiculer fidèlement la volonté du Conseil. Les administrateurs la remercient pour son implication et lui mentionnent qu'ils la réinviteront de nouveau au mois d'octobre prochain, soit peu avant la tenue de la prochaine rencontre de la Commission de Place-Royale.

10. Claudette Bhérier – ses actions – responsable CCVQ pour les parcomètres

Ce point est traité au point 5 du présent procès-verbal.

11. Varia

a) La canonnade

Nadine Galy rapporte des plaintes de résidents de la rue Saint-Denis à l'endroit de la canonnade qui après une interruption de plusieurs années a repris il y a quelques mois, à deux reprises par jour, soit à 12h00 et à 21h30. On continuera les observations

pour évaluer s'il y a lieu de prendre action \ à l'encontre de cette tradition militaire qui, avant son interruption, existait depuis 1840.

b) Collectif citoyen *La ville que nous voulons*

Louis Germain fait part d'une journée d'études tenue dernièrement à l'ÉNAP par un collectif nommé : La ville que nous voulons. On constate qu'il s'agit d'une action parallèle mais non concurrente ni directement connexe à celle initiée dans le cadre des États généraux. On constate aussi que plusieurs groupes cherchent à faire de la prospective pour le mieux-être de la ville de Québec.

7. Prochaine réunion du Conseil

La date sera fixée ultérieurement.

Fin de la réunion : 18h15